



DELIBERATION RDG-CS-23-035

Objet : Création de postes et mise à jour du tableau des effectifs

Le Comité Syndical de Routes de Guadeloupe, s'est réuni le mercredi 27 décembre 2023, à 11H00, au siège, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Louis GALANTINE, membre du Comité.

Nombre de membres en exercice : 6

Représentants du Conseil Départemental		Représentants du Conseil Régional	
Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
3	3	3	3

- **Titulaires** : M. Guy LOSBAR, M. Louis GALANTINE, M. Jean-Philippe COURTOIS, M. Ary CHALUS, Mme Gersiane BONDOT-GALAS, M. Camille PELAGE
- **Suppléants** : M. Jean-Claude MAES, Mme Maryse ETZOL, Mme Hélène POLIFONTE, Mme Sylvie VANOUKIA, M. Philippe DEZAC, Mme Sylvie DAGONIA

Date de la convocation : 18/12/2023

Etaient présents :

- **Membres titulaires** M. Louis GALANTINE, Mme Gersiane BONDOT-GALAS,
- **Membres suppléants avec voix délibérative** : M. DEZAC Philippe, Mme Sylvie VANOUKIA

Le quorum étant atteint, le Comité Syndical peut délibérer valablement

Nombre de votants : 4

Secrétaire de séance : Mme BONDOT-GALAS Gersiane

En application de l'article L. 131-1 du Code Général de la Fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant. La délibération précise le grade ou, le cas échéant, les grades correspondant à l'emploi créé. Le cas échéant, il convient d'indiquer si l'emploi peut être pourvu par un agent contractuel.

Le Comité Syndical s'est prononcé sur des transformations et créations de postes par délibération RDG-CS-22-020 du 30/11/2022, laquelle a été modifiée par délibération du 23 mars 2023. A ce jour, au vu des besoins de service, il est proposé la création de deux postes de géomaticiens à temps complet relevant du grade d'adjoint technique (catégorie C). Compte tenu des missions particulières de ces postes, ils pourront être pourvus, en cas d'absence de fonctionnaires correspondant au profil de poste, par des contractuels recrutés selon les procédures en vigueur et par référence à la grille indiciaire des adjoints techniques. Les crédits correspondants seront inscrits au budget.

Par ailleurs, il convient de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs afin d'intégrer ces postes et de modifier certaines erreurs matérielles.

LE COMITE SYNDICAL,

Vu les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les dispositions du Code Général de la Fonction Publique,

Vu l'arrêté préfectoral n°2007-2978 AD/II/4 du 27 novembre 2007 portant création du Syndicat mixte de gestion, d'entretien et d'exploitation des routes de la Guadeloupe,

Vu l'arrêté préfectoral n°2009-492 AD/II/4 du 09 avril 2009 portant modification des statuts du Syndicat mixte de gestion, d'entretien et d'exploitation des routes de la Guadeloupe,
Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié, relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,
Vu le décret n° 2019-1414 du 19/12/2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels,
Vu la délibération RDG-CS-22-020 du 30 novembre 2022 portant transformations, créations de postes et mise à jour du tableau des effectifs,
Vu la délibération RDG-CS-23-010 du 23/03/2023 portant création de poste et mise à jour du tableau des effectifs,
Vu le budget de Routes de Guadeloupe,
Sur le rapport du Président,
Après en avoir délibéré, par 4 voix POUR (unanimité),

DECIDE :

Article 1 : De créer deux postes de géomaticiens à temps complet (35H00) relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux (grades d'adjoint technique, adjoint technique principal de 2^{ème} classe).

Article 2 : De préciser les conditions de recrutement de contractuels, à défaut de pourvoir les postes par des fonctionnaires, comme suit :

- Les candidats devront connaître le cadre d'intervention des collectivités locales et plus spécifiquement de Routes de Guadeloupe ;
- Avoir une bonne maîtrise des logiciels de SIG (système d'information géographique) et des outils bureautiques ;
- Savoir structurer et modéliser les informations géographiques.

Leur rémunération sera fonction de leur expérience professionnelle et de leurs diplômes et sera basée sur la grille des adjoints techniques territoriaux (de PIB 367 à PIB 419), à laquelle s'ajouteront l'indemnité de vie chère de 40% ainsi que les primes et indemnités prévues par les délibérations relatives au régime indemnitaire des agents du Syndicat Mixte « Routes de Guadeloupe ».

Article 3 : Le recrutement se fera conformément aux dispositions du Code Général de la fonction publique et du décret n° 2019-1414 du 19/12/2019 afin de garantir l'égal accès aux emplois publics. Il se matérialisera par un contrat à durée déterminée d'un an maximum, conclu en application de l'article L. 332-14 du Code général de la fonction publique. Sa durée pourra être prolongée dans la limite d'une durée totale de 2 ans, si la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'a pas pu aboutir au terme de la 1^{ère} année.

Article 4 : De mettre à jour le tableau des effectifs tel que joint en annexe.

Article 5 : D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Article 6 : Le président, le directeur général des services et le payeur départemental, sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au recueil des actes administratifs du syndicat mixte de gestion, d'entretien et d'exploitation des routes de Guadeloupe, affichée et selon les modalités en vigueur. Elle sera transmise au représentant de l'Etat dans le département.

Article 7 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Basse-Terre dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat ou via l'application Télérecours citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr

Acte rendu exécutoire après envoi en préfecture le 28/12/2023 Et affichage du 29/12/2023

Fait et délibéré à Baie-Mahault, le 27/12/2023

Le Président de séance,

Louis GALANTINE

Filière	Catégorie	Poste Générale	Grade minimum	Grade maximum	Total	recrutement ouvert aux NT	Pourvu
Filière administrative	A	Chargé(e) de communication & relations sociales	Attaché	Attaché	1	x	1
		Chargé(e) de gestion qualité et coordination des projets routiers	Attaché	Attaché	1	x	1
		Chargé(e) de relation usagers	Attaché	Attaché	1		1
		Directeur/directrice des Ressources Humaines	Attaché	Attaché Pal	1		1
		Directeur/directrice des Affaires Juridiques et de la Commande Publique	Attaché	Attaché Pal	1	x	N
		Directeur/directrice des Finances et Moyens Généraux	Attaché / Ingénieur	Attaché Pal / Ingénieur Pal	1	x	N
		Responsable Commande Publique	Attaché	Attaché	1	x	N
		Responsable Gestion du Domaine Public Routier	Attaché	Attaché	1		1
Filière administrative	B	Support emploi de direction	Attaché Pal	Attaché HCl	2		N
		Délégué(e) protection des données	Rédacteur	Rédacteur Pal 1Cl	1		1
		Référent(e) Santé	Rédacteur	Rédacteur Pal 1Cl	1		1
		Responsable Administratif	Rédacteur	Rédacteur Pal 1Cl	3		3
		Responsable comptabilité	Rédacteur	Rédacteur Pal 1Cl	1		1
		Responsable formation	Rédacteur	Rédacteur Pal 1Cl	1		1
		Responsable marchés MOE	Rédacteur	Rédacteur Pal 1Cl	1		1
		Responsable Commande publique	Rédacteur	Rédacteur Pal 1Cl	1		1
Filière administrative	C	Assistant(e) administratif	Adjt adm	Adjt adm Pal 1Cl	12		11
		Assistant(e) comptabilité	Adjt adm	Adjt adm Pal 1Cl	2		2
		Assistant(e) suivi marchés	Adjt adm	Adjt adm Pal 1Cl	2		2
		Assistant(e) de direction	Adjt adm	Adjt adm Pal 1Cl	3		3
		Chargé(e) d'accueil *	Adjt adm	Adjt adm Pal 1Cl	1		1
		Gestionnaire	Adjt adm	Adjt adm Pal 1Cl	7		7
		Opérateur/opératrice Trafikera	Adjt adm	Adjt adm Pal 1Cl	1		1
		Directeur/Directrice Général(e) Adjoint(e)			3		3
Emplois fonctionnels		Directeur/Directrice Général(e) des Services			1		1
	Total filière administrative				51		45

* TNC : 30H00

Filière	Catégorie	Poste Générale	Grade minimum	Grade maximum	Total	recrutement ouvert aux NT	Pourvu
Filière technique	A	Chargé(e) de gestion qualité et coordination des projets routiers	Ingénieur	Ingénieur	0	x	N
		Chargé(e) de mission	Ingénieur	Ingénieur en chef	2		N
		Directeur/directrice de l'Ingénierie et Suivi de l'Activité	Ingénieur	Ingénieur Pal	1	x	1
		Directeur/directrice de la Coordination et Programmation	Ingénieur	Ingénieur Pal	1		1
		Directeur/directrice des Etudes, de l'Aménagement et de la Prospective	Ingénieur	Ingénieur Pal	1		1
		Directeur/directrice des Systèmes d'Information et du Numérique	Ingénieur	Ingénieur Pal	1		1
		Directeur/directrice du territoire	Ingénieur	Ingénieur Pal	3		3
		Directeur/directrice Gestion Maintenance des Matériels	Ingénieur	Ingénieur Pal	1		1
		Responsable Ingénierie et Administration des Systèmes & réseaux	Ingénieur	Ingénieur	1		1
		Responsable ouvrages d'art	Ingénieur	Ingénieur	1		1
		Responsable Prospectives, Etudes - Conceptions et aménagement	Ingénieur	Ingénieur	1		1
		Responsable maintenance et support technique	Ingénieur	Ingénieur	1		1
		Support emploi de direction	Ingénieur Pal	Ingénieur Pal	2		N
		Filière technique	B	Adjoint(e) directeur territoire	Technicien	Tech Pal 1Cl	4
Chargé(e) de gestion	Technicien			Tech Pal 1Cl	4		4
Coordinateur Exploitation	Tech Pal 2è Cl			Tech Pal 1Cl	3		3
Directeur/directrice du territoire	Tech Pal 1Cl			Tech Pal 1Cl	1		1
Électricien(cienne)	Technicien			Tech Pal 1Cl	1		N
Géomaticien(ne)	Technicien			Tech Pal 1Cl	2		1
Gestionnaire	Technicien			Tech Pal 1Cl	2		2
Responsable adjoint Moyen Généraux et patrimoine Immobilier	Technicien			Technicien	1		1
Mécanicien(cienne)	Technicien			Tech Pal 1Cl	1		1
Responsable Bureau d'Etudes et Aménagement	Technicien			Tech Pal 1Cl	1		1
Responsable Centre routier	Technicien			Tech Pal 2Cl	8		8
Responsable Moyens généraux et patrimoine immobilier	Technicien			Tech Pal 1Cl	1		1
Responsable mécanicien	Technicien			Tech Pal 1Cl	2		2
Responsable CSGT	Technicien			Tech Pal 1Cl	1		1
Responsable Système d'Informations Géographiques Routières	Technicien	Tech Pal 1Cl	1		1		
Responsable Travaux	Technicien	Tech Pal 1Cl	8		8		
Responsable Travaux Spéciaux	Technicien	Tech Pal 1Cl	1		N		
Technicien/technicienne d'études	Technicien	Tech Pal 1Cl	2		2		

Filière technique	C	Adjoint(e) responsable Centre d'Essais Routiers	Adjt tech	Agent maîtrise Pal	1		1
		Adjoint(e) responsable Centre routier	Adjt tech	Agent maîtrise Pal	9		9
		Agent d'entretien & d'exploitation routier	Adjt tech	Agent maîtrise Pal	120		110
		Assistant/assistante administratif	Adjt tech	Agent maîtrise Pal	4		4
		Assistant/assistante d'études	Adjt tech	Agent maîtrise Pal	1		1
		Chargé(e) d'administration des systèmes et réseaux	Adjt tech	Agent maîtrise Pal	2		2
		Chargé(e) d'affaires aménagement et sécurité	Adjt tech	Agent maîtrise Pal	1		1
		Chargé(e) de la maintenance et support technique	Adjt tech	Agent maîtrise Pal	1		1
		Cheff(fe) d'équipe	Adjt tech	Agent maîtrise Pal	26		24
		Conseiller/conseillère prévention	Adjt tech	Agent maîtrise Pal	1		1
		Gestionnaire stocks	Adjt tech	Agent maîtrise Pal	1		1
		Géomaticien(ne)	Adjt tech	Agent maîtrise Pal	2	x	N
		Mécanicien/cienne	Adjt tech	Agent maîtrise Pal	6		6
		Opérateur/opératrice d'essais	Adjt tech	Agent maîtrise Pal	3		3
		Opérateur/opératrice Trafikera	Adjt tech	Agent maîtrise Pal	4		4
		Ouvrier(e) polyvalent bâtiment	Adjt tech	Agent maîtrise Pal	2		2
		Patrouilleur	Adjt tech	Agent maîtrise Pal	8		8
		Responsable Centre d'Essais Routiers	Adjt tech	Agent maîtrise Pal	1		1
		Responsable Centre routier	Agent maîtrise	Agent maîtrise Pal	1		N
		Responsable Equipement de sécurité	Adjt tech	Agent maîtrise Pal	1		1
		Soudeur	Adjt tech	Agent maîtrise Pal	1		1
		Surveillant(e) de travaux	Adjt tech	Agent maîtrise Pal	11		10
		Agent polyvalent	Adjt tech	Agent maîtrise Pal	1		1
		Total filière technique			268		245
		Total général			319		290